

## L'actu du jour

### Vive le numérique !

Et mort aux DRM, ces protections qui empêchent certains fichiers audio d'être écoutés sur n'importe quel ordinateur ou balladeur...



En anglais, DRM signifie « Digital Rights Management » c'est à dire la gestion numérique des droits. Les DRM sont de petite programmes informatiques incrustés dans les chansons.

Or, à cause de ces DRM, une personne qui achète un titre musical sur le Net n'est pas sûr de pouvoir l'écouter comme elle le veut. Certains DRM permettent d'écouter de la musique uniquement sur un Ipod mais pas sur un autre lecteur, d'autres ne jouent la piste qu'une seule fois, ou ne permettent pas de copier une chanson vers un autre endroit. Tout cela pour éviter le piratage.

Les ventes de musique sur Internet ne sont pas très bonnes, car les acheteurs hésitent souvent à cause des protections des DRM.

Certaines entreprises, comme Apple, aimeraient que tous les fichiers audio soient libres, sans plus aucune protection DRM. Ainsi, les achats de musique sur Internet pourraient augmenter car les acheteurs n'auraient plus peur d'être bloqués en utilisant leurs musiques, sur n'importe quel support numérique.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)